

Entrepreneurs dans les quartiers



■ **AGGLO D'ORLÉANS.** Six jeunes créateurs d'entreprise ont été récompensés, hier soir, dans le cadre du concours « Envie d'avenir », organisé par Planet Adam.

■ **CIBLE.** Le dispositif s'adresse aux habitants des quartiers dits prioritaires, afin de les aider à développer et concrétiser leur projet. PHOTO DANIEL BÉDRUNES

PAGE 9

ENTREPRENEURIAT ■ Hier soir, le concours Envie d'avenir a encouragé six jeunes créateurs d'entreprises

Des moteurs pour l'emploi des quartiers

Six lauréats, six chèques pour un montant total de 12.000 €. Planet Adam apporte un coup de pouce bienvenu pour favoriser la création d'entreprises dans les quartiers au chômage élevé.

Cindy Roudier

cindy.roudier@centrefrance.com

C'est l'histoire de jeunes motivés. Qui ont su prouver, si tant est qu'il le fallait, devant un jury composé de professionnels de l'emploi, du commerce et de l'entrepreneuriat que les idées ne sont pas l'apanage des beaux quartiers. Depuis plus de deux ans, c'est le leitmotiv de l'association Planet Adam, qui après avoir fait son nid à l'Argonne, s'est également implantée à La Source, cette année. Aller chercher les idées où elles sont, dans les quartiers dits prioritaires, pour les aider à germer et les accompagner jusqu'à la concrétisation.

Depuis septembre 2011, Planet Adam, qui fait partie du réseau Planet Finance France, a accompagné 150 porteurs de projet et 50 créations effectives d'entreprises à l'Argonne, La Source, Saint-Jean-de-la-Ruelle...

La deuxième édition du concours Envie d'avenir, qui se tenait hier soir, chez L'Oréal, partenaire de l'association est l'occasion de donner un coup de pouce supplémentaire aux



GAGNANTS. Islem Smallah, Lydie Pailly, Nokkéo Eng, Sami Azzouz, Cédric Dejiraud et Grégory Carmona sont les six lauréats du concours Envie d'avenir édition 2013.

plus motivés de ces jeunes entrepreneurs.

Catégorie jeunes créateurs

Ainsi, sept personnes ont déposé leur dossier dans la catégorie Jeunes créateurs. Ils ont été auditionnés par le jury d'Envie d'avenir mi-octobre. Hier, trois d'entre eux ont été récompensés, pour leurs idées. Leurs entreprises verront le jour dans les mois à venir.

1 1^{er} prix. Cédric Dejiraud a reçu un prix de 3.000 euros pour son entreprise La fine bouche, un food truck en création. Il servira ses premiers hamburgers faits maison avec des produits locaux à la fin du mois de février. Pour cela, il disposera de dix lieux de stationnement dans l'agglomération orléanaise. « Cet argent va me permettre d'acheter mes emballages », explique-t-il.

2 2^e prix. Sami Azzouz s'est vu remettre un chèque de 2.000 €, pour le projet de création de 01Advise, une société de développement informatique. Ce futur entrepreneur veut développer un logiciel d'e-mailing à destination des petites et moyennes entreprises. « Cela va leur permettre de communiquer plus facilement auprès de leurs clients. Le chèque de 2.000 € va me soulager. L'entreprise verra

le jour courant janvier », arguait-il.

3 3^e prix. Enfin dans cette catégorie, le projet d'Islem Smallah a retenu l'attention du jury qui lui donne un chèque de 1.000 €. Cette aide-soignante à l'hôpital de La Source veut monter sa société d'auxiliaire de vie, La Smala, pour aider les personnes dans leur vie quotidienne. « J'aurai la réponse pour l'agrément au début 2014. L'argent va me permettre de faire de la pub, pour me faire connaître », se réjouit-elle.

Catégorie Émergence

La catégorie Émergence, quant à elle, permet de récompenser des projets qui existent depuis moins d'un an. Ils étaient cinq candidats, trois ont été récompensés.

1 1^{er} prix. Grégory Carmona de Fast Drink's, une autoentreprise de livraison d'apéritifs à domicile qui reçoit 3.000 €.

2 2^e prix. Lydie Pailly a reçu 2.000 € pour sa société de secrétariat à domicile qui s'appelle Lydie Transcription.

3 3^e prix. Le chèque de 1.000 € a été remporté par Nokkéo Eng pour Coaching by Nok, son entreprise de coaching sportif et massage musculaire. ■

INFO PLUS

Retour. Cinq gagnants de la première édition du concours Envie d'avenir sont toujours en activité sur les six récompensés l'an passé. Une édition est d'ores et déjà prévue l'an prochain.